



Séance de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle Vidéo conférence, le mardi 26 février 2002 à 13 h 30, à laquelle sont présents : madame Thérèse Cyr et messieurs Marc Bureau André Levac, Aurèle Desjardins et Michel Phillion.

Également présents : Luc Bard, directeur du Service des loisirs, sports et vie communautaire, Marie –Hélène St-Onge, responsable – loisirs au centre de services de Gatineau et Denis Charron, responsables des plateaux et équipements récréatifs

## **1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté tel que déposé

**Adoptée**

## **2. POLITIQUE DE TARIFICATION**

### **2.1 Camp de jour**

Marie-Hélène dépose les documents (voir annexe A) suivants :

**Tableau comparatif – Places offertes vs clientèle scolaire visée (5 – 12 ans).** Les données révèlent que les places offertes par la ville et ses partenaires sont de 4 559 places par semaine sur une possibilité de 24 647 soit 22, 43 %. Des 4559 places disponibles, la ville offre 2661 places soit 58,37 % et les organismes 1896 places pour 41,6 %.

Il est à noter que les places offertes par la municipalité pour les secteurs Aylmer et Gatineau respectivement sont de 10,765 % et 15,73, comparativement à plus de 22 % pour l'ensemble des autres secteurs,

**Les trois propositions de tarification** soit , option 1 Statut quo places offertes par semaine (2721 places), option 2 Ajout de 521 places par semaine (3242 places) et option 3., Soutenir les partenaires du milieu en versant une aide financière.

Tableau comparatif de la tarification actuelle versus six options potentielles.

**Les considérations financières**

### **2.2 Lettre Relais des Jeunes Gatinois**

Le Relais a transmis deux lettres : le 28 janvier pour exprimer ses doléances vis-à-vis une modification de la politique de tarification à la baisse pour les camps de jour et des impacts considérables pour leur organisme et le 10 février pour proposer des pistes de solution.

### **2.3 Terrains extérieurs (balle et soccer)**

Dans la même optique que pour les camps de jour, la commission recommande de conserver la tarification en vigueur des ex-villes. (voir annexe B)

**Adoptée**

### **3. COMMISSION DES LOISIRS**

Le directeur explique le document « Commission des loisirs-projet». Après discussion, il fut convenu de recommander au conseil de nommer six personnes de la population au sein de la Commission.

Le directeur est mandaté pour revoir l'ensemble du projet sous forme de projet de règlement et de préparer un avis de recrutement.

### **4. CLUBS DES ARTS MARTIAUX – LETTRE YVES DURAND**

Le directeur explique l'historique de ce dossier. La commission est d'avis que les clubs de taekwon-do et de karaté de Gatineau ne doivent plus maintenir leur privilège de publiciser leur programmation dans les programmes du module culture et loisirs.

Le directeur est mandaté pour aviser les organismes.

**Adoptée**

### **5. DEMANDE DE SUBVENTION**

#### **5.1 UQAH – colloque**

Le département de Travail social organise un colloque d'une journée à Hull et sollicite une participation financière de 3000 \$.

Il a été convenu que Denis Charron procédera à l'analyse et soumettra une recommandation à la direction générale.

**Adoptée**

### **6. INFORMATION**

#### **6.1 Parc du lac Leamy – État de situation**

Denis Charron brosse un état de situation du dossier

#### **6.2 Marina Gatineau**

Denis Charron dépose à titre d'information la présentation qui a été faite au comité exécutif concernant les trois marinas.

### **7. PROCHAINE RÉUNION**

Mardi 26 mars 2002 à 13 h 30

### **8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La réunion se termine à 16 h 15

---

**Marc Bureau**  
**Président**

**Rédigé par :Luc Bard**

**Page 2**